

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 11 JUIN 2020

Etaients présents : Dominique Véret, Christian Mezzavilla, Annick Sauvain, Philippe Héritier, Martine Bugnot, Patricia Débarbouillé, Stéphane Guigot, Mathilde Picavet, Vincent Rodier, Martine Rocchi Caslani, Laurent Villeret, Cécile Pagant, Irène Lenoir, Yves Chaudat, Louis Philippe Forey

DELIBERATIONS

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, selon les dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, décide de déléguer au Maire un certain nombre de compétences.

DELIBERATION FIXANT LE MONTANT DES INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe comme suit le montant des indemnités de fonctions du Maire et des Adjointes :

-Maire : 40.30% de l'indice brut terminal de la fonction publique

-1^{er} Adjoint, 2^{ème} Adjoint, 3^{ème} Adjoint et 4^e Adjoint : 10.70% de l'indice brut terminal de la fonction publique

DELIBERATION DELEGUES TITULAIRE ET SUPPLEANT AUPRES DU SICECO

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne :

-Monsieur Philippe Héritier en tant que délégué titulaire auprès du SICECO

-Monsieur Laurent VILLERET en tant que délégué suppléant auprès du SICECO.

Monsieur Philippe Héritier donne des informations sur le rôle du SICECO, ses compétences.

MISE AUX NORMES TERRAIN DE FOOTBALL VOIE ROMAINE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, retient le devis de la société « Coseec » d'un montant HT de 20 350.00€ pour la réalisation de travaux d'équipement et mise aux normes du terrain de football. Des dossiers de demandes de subvention seront adressés au Conseil Départemental dans le cadre de l'Appel à Projets Sportifs, à l'Etat dans le cadre de la DETR et au Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté.

REDEVANCES D'OCCUPATION DOMAINE PUBLIC 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour mettre en recouvrement auprès d'Orange et de GRDF les Redevances d'Occupation du Domaine Public.

COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la composition des commissions communales.

FINANCES

Madame Annick Sauvain donne des explications sur le Budget Primitif 2020 établi précédemment.

VENTE DE BOIS

Le Maire informe le Conseil Municipal du produit de la vente de lot de bois en forêt sectionnale de Corgoloin d'un montant de 43007.00€.

LOTISSEMENT « SAUSSY »

Le Maire informe le Conseil Municipal de la situation de vente des lots dans ce lotissement : il reste 4 lots de libre.

Il est de même évoqué la rétrocession de voirie de ce lotissement. Aussi, après échanges, un courrier sera adressé à Orvitis demandant une visite sur les lieux où sera évoqué le problème des 2 bassins de décantation. En effet, le bassin Nord ne se vide pas lors des intempéries, laissant stagner une hauteur d'eau anormale et dangereuse. Une décision sera prise ultérieurement.

RPI « de la Côte de Nuits »

Le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à une réunion du RPI « de la Côte de Nuits », une délibération sera certainement à prendre pour demander une participation financière scolaire aux communes extérieures.

DIVERS

-Le Maire a reçu le président de l'association « La Bande aDoc » qui souhaite organiser à la salle des fêtes du village un salon ViniBD les 20 et 21 mars 2021.

-Des informations sont données au Conseil Municipal sur les déchetteries de la Communauté de Communes ;

-La circulation de la RD20 sera réglementée entre Ladoix-Serrigny et Ruffey-les-Beaune pour la réalisation de travaux de calage d'accotement entre les 8 et 19 juin 2020 ;

-la Municipalité a été remerciée par les habitants pour la distribution des masques ;

-Des dégradations sont à déplorer sous le préau de l'école primaire Grande Rue ;

-Information sur la société Sun'R qui développe des projets photovoltaïques au sol sur surfaces dégradés principalement (hors milieux naturels, hors surfaces agricoles), recherche des secteurs pour installer des centrales dans notre territoire. Une vérification sera faite sur le terrain APPR ;

-Intervention de Madame Picavet Mathilde :sur compte Facebook Corgoloin, Watsapp, collecte des bouchons et Journée de l'Environnement à venir, l'organisation d'un petit marché sur le village.

-Prochaine séance de Conseil Municipal : 9 juillet 2020

Fin de la séance : 20h 30

